

DRIF2MC

2014 - 2015

Master complémentaire en droit fiscal

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **OUI**Activités sur d'autres sites : **OUI**Organisé par: **Faculté de droit et de criminologie (DRT)**Code du programme: **drif2mc** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	5
- Conditions d'admission	5
- Pédagogie	6
- Evaluation au cours de la formation	6
- Mobilité et internationalisation	6
- Formations ultérieures accessibles	6
- Gestion et contacts	6

DRIF2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Master complémentaire en droit fiscal a pour objectif de vous permettre d'acquérir une connaissance approfondie du droit fiscal et de la fiscalité, en particulier dans sa dimension européenne et comparée. Le programme se déroule sur les sites de l'université de Bologne (Italie) et de l'UCL, vous pourrez ainsi bénéficier d'une approche comparée du droit fiscal, dans deux établissements réputés au niveau international.

Votre profil

Le Master complémentaire en droit fiscal s'inscrit dans la suite du Master en droit ; il est accessible aux titulaires d'une formation universitaire en sciences juridiques.

Votre programme

Le Master complémentaire en droit fiscal est un programme d'une année académique (60 crédits) constitué de trois ensembles d'activités :

- **au premier quadrimestre**, un ensemble de cours à suivre à l'Université de Bologne représentant au moins 30 crédits ;
- **au deuxième quadrimestre**, un ensemble de cours à suivre à l'UCL représentant 15 crédits. Il s'agit des cours suivants: Droit fiscal européen et international, Droit fiscal approfondi, Répression de l'évasion et de la fraude fiscales et contentieux fiscal (si vous avez déjà suivi ce type de cours, vous êtes invités à choisir des cours dans une liste pour un total de 15 crédits) ;
- **la réalisation d'un travail de fin d'études**, soit 15 crédits. En vue d'aider l'étudiant tant au niveau de l'expérience que de la réflexion, ce travail de fin d'études sera rédigé à la lumière d'un stage dans une entreprise, une administration ou institution axée sur des activités ayant trait au travail de fin d'études concerné.

○ XUBAE1170	Diritto tributario dell'impresa	N.	42h	7 Crédits	
○ XUBAE1243	Modulo di contabilità e bilancio	N.		7 Crédits	

○ Cours obligatoires à l'UCL (15 crédits)

Les étudiants sont tenus de choisir trois cours dans le programme de l'option "Droit fiscal". Les étudiants qui auraient déjà suivi ces cours ou des cours équivalents sont invités à choisir des cours dans une liste définie.

⊗ Option "Droit fiscal" (15 crédits)

Les étudiants qui n'ont pas suivi l'option "Droit fiscal" sont tenus d'inscrire à leur programme trois cours à choisir parmi les quatre de l'option.

⊗ LDROP2081	European and International Tax Law	Philippe Malherbe, Eduardo Traversa	30h	5 Crédits	2q
⊗ LDROP2082	Droit fiscal des sociétés - Vennootschapsbelastingrecht	Luc De Broe, Olivier Hermand, Philippe Malherbe	30h	5 Crédits	2q
⊗ LDROP2083	Procédure fiscale	Olivier Bertin, Yves Hougardy	30h	5 Crédits	2q
⊗ LDROP2084	Taxe sur la valeur ajoutée	Charles- Albert Helleputte, Marie Lamensch	30h	5 Crédits	2q

⊗ Cours au choix (15 crédits)

Les étudiants qui ont suivi les cours de l'option "Droit fiscal" ou des cours jugés équivalents sont invités à choisir trois cours dans la liste suivante.

⊗ LDROP2091	International Protection of Human Rights	Olivier De Schutter	30h	5 Crédits	2q
⊗ LDROP2042	Droit économique international	Philippe Coppens, Henri Culot	30h	5 Crédits	2q
⊗ LDROP2032	Droit des produits financiers	Matthieu Duplat, Gaëtane Schaecken Willemaers	30h	5 Crédits	2q
⊗ LDROP2041	International Business Agreements	Denis Philippe	30h	5 Crédits	2q
⊗ LEUSL2104	L'Union économique et monétaire	Eric Bussiere, Bernard Delbecque, Ivo Maes	30h	5 Crédits	2q

○ Travail de fin d'études (15 crédits)

○ LDRIF2200	Travail de fin d'études du Master complémentaire en droit fiscal	N.		15 Crédits	
-------------	--	----	--	------------	--

DRIF2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions générales

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les masters complémentaires seront remplacés par des masters de spécialisation.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du [Service des inscriptions](#).

Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès à des études de master complémentaire en vue de l'obtention du grade qui les sanctionne, les étudiants qui portent, soit :

- un grade académique de master du même domaine sanctionnant des études de deuxième cycle de 120 crédits au moins;
- un grade académique de master, sanctionnant des études de 2ème cycle de 120 crédits au moins, en vertu d'une décision des autorités académiques, aux conditions complémentaires qu'elles fixent et après avis motivé du jury;
- un grade académique similaire à ceux mentionnés aux lettres précédents délivré en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, aux mêmes conditions;
- un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux lettres précédents en application de ce décret, d'une directive européenne ou d'une convention internationale, aux mêmes conditions;
- aux mêmes conditions, un ou plusieurs titres ou grades étrangers ou délivrés en Communauté flamande, en Communauté germanophone, par l'Etat fédéral ou l'Ecole royale militaire et sanctionnant des études de deuxième cycle valorisées pour au moins 300 crédits par le jury ou sanctionnant des études de deuxième cycle de 240 crédits complétées par 60 crédits, le tout devant être valorisé par le jury conformément au prescrit du décret du 31 mars 2004 (art.54, 5°).

Conditions spécifiques d'admission

- **Pour être admis au master complémentaire en droit fiscal**, il faut que l'étudiant dispose d'un master de base en droit. En ce qui concerne Bologne, l'admission est réservée à 50 étudiants ayant obtenu un master en droit comportant 300 crédits étalés sur les cinq années du cycle unique du Master en droit. De plus, des connaissances en italien sont nécessaires.

- **Sélection** : les candidatures sont soumises au Comité directeur pour sélection de façon à respecter les contingences d'accueil de l'Université de Bologne. Tout dossier d'admission doit être composé au minimum d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, d'une copie du diplôme de Master/Licence en droit et, le cas échéant, de preuves des connaissances linguistiques en français et en italien nécessaires au master complémentaire.

Les étudiants titulaires d'un diplôme belge doivent adresser leur dossier directement au secrétariat de la Faculté de droit et de criminologie (place Montesquieu, 2 Bte L2.07.01 - 1348 Louvain-la-Neuve).

Les étudiants titulaires d'un diplôme étranger doivent se conformer à la procédure d'admission et aux délais d'introduction des dossiers prévus par l'Université. [Informations disponibles sur le site](#).

En vue de la préparation du séjour à Bologne, il est conseillé aux candidats intéressés de soumettre leur dossier au plus tôt. Une réponse leur sera communiquée dans les meilleurs délais.

- Il faut apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#))

Ouverture aux adultes

Le programme du master complémentaire en droit fiscal peut intéresser les professionnels en reprise d'études pour autant qu'ils soient disposés à consacrer un semestre à étudier à l'Université de Bologne.

Les cours de l'option "Droit fiscal" de l'UCL sont organisés de façon à être compatibles avec une activité professionnelle.

Le stage peut être remplacé par une expérience dans le domaine du droit fiscal.

PÉDAGOGIE

Tant au niveau italien qu'au niveau belge, les cours sont ciblés à la fois sur une connaissance approfondie de la fiscalité principalement applicable aux entreprises et à la connaissance de la fiscalité européenne: il existe donc une cohérence quant à l'approche du master complémentaire qui est donc appelé essentiellement à une formation complémentaire de juristes spécialisés en fiscalité qui auront à s'insérer soit au niveau du barreau, soit au niveau des administrations ou des entreprises dans le cadre de l'application de la fiscalité avec des dimensions nationales (en l'occurrence belge et italienne) et européennes. Il existe donc une cohérence des matières enseignées.

Le travail de fin d'études est l'occasion d'étudier une question en profondeur qui émerge lors du stage réalisé en milieu professionnel. Le stage est également l'occasion de se préparer au travail au sein d'une équipe de spécialistes du droit fiscal.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

- Examens écrits ou oraux
- Prestation écrite dans le cadre du travail de fin d'études
- Le travail de fin d'études fait l'objet d'une évaluation continue.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Le master complémentaire en droit fiscal est le programme à dimension internationale par excellence. Le programme est organisé en partenariat entre l'UCL et l'Université de Bologne en synergie avec la Scuola Europea di Altissimi studi Tributari. Les étudiants suivront une partie de formation à Bologne, soit 30 crédits au cours du premier quadrimestre, et 15 crédits de cours à l'UCL lors du deuxième quadrimestre.

Par ailleurs, tout étudiant international qui souhaiterait s'inscrire au master complémentaire en droit fiscal peut introduire un dossier d'admission qui sera examiné par le comité directeur, au même titre que les dossiers des étudiants belges et italiens.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure DRT

Sigle	DRT	
Dénomination	Faculté de droit et de criminologie	
Adresse	Place Montesquieu, 2 bte L2.07.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 86 00 - Fax 010 47 46 01	
Site web	https://www.uclouvain.be/drt	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de droit et de criminologie (DRT)	
Mandats	Pierre-Paul Van Gehuchten Joëlle Cap	Doyen Directeur administratif de faculté
Commissions de programme	Commission d'enseignement pour le droit (BUDR) Ecole de criminologie (ECRI)	

Responsable académique du programme : [Edoardo Traversa](#)

Jury

DRIF2MC - Président : **Edoardo Traversa**
DRIF2MC - Secrétaire : **Philippe Malherbe**

Personnes de contact

Gestionnaire de programme et des admissions particulières : **Catherine Brams**